

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze du mois de décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mmes Michèle DUCROT, Nelly MIQUET-SAGE, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 8 décembre 2025
Administrateurs en exercice : 10
Présents et représenté : 7

Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

====oo0oo====

N° 2025/020 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES – ANNÉE 2026

Conformément à l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales, chaque CCAS doit présenter un rapport d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget.

L'objectif est de débattre sur les grandes orientations 2026, tant en fonctionnement qu'en investissement, en recettes et en dépenses. Il convient de rappeler que ce débat représente une étape essentielle de la procédure budgétaire qui doit permettre aux administrateurs d'être informés du contexte économique et financier du CCAS afin de les éclairer sur leurs choix lors du vote du budget.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir débattu des orientations budgétaires 2026

- PREND acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

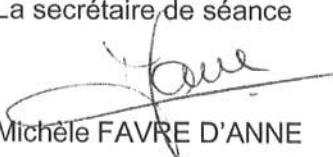
THÔNES, le 17 décembre 2025

POUR COPIE CONFORME

Le Maire-Président,

La secrétaire de séance


Pierre BIBOLLET


Michèle FAVRE D'ANNE

.../...

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE
19 DEC. 2025 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **19 DEC. 2025**.

THÔNES, le **19 DEC. 2025**

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET

